

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Lundi 16 mars 2015, 19h00

Espace Dickens, Av. Charles-Dickens 4, 1006 Lausanne

PROCES-VERBAL

Liste des présences : voir en fin de PV.

Support visuel présenté durant la séance : voir document en annexe du PV.

1. Introduction

Valéry, Co-Président de l'Association écoquartier (AE), ouvre l'Assemblée, souhaite la bienvenue, présente le contexte et rappelle les précédentes démarches participatives de l'AE, ainsi que les publications qui en ont découlé.

2. La démarche participative

Philippe, coordinateur de l'AE, présente le déroulement de la démarche. Commencée le 2 octobre 2013 (26 personnes étaient présentes lors de la soirée de lancement), elle a été marquée par la complexité de la problématique, qui a nécessité 28 séances jusqu'à aujourd'hui.

Diverses sources d'inspiration se sont toutefois révélées précieuses pour la réflexion menée par les groupes de travail (groupe « gouvernance » et groupe « contenu ») : charte de l'écoquartier des Vergers – quartier en cours de développement à Meyrin (GE), charte urbanistique du quartier des Fiches-Nord à Lausanne, contrats de quartier mis en place dans la commune de Vernier (GE), processus de concertation à Vesterbro-Copenhague, développement et vie de quartier à GWL Terrein-Amsterdam, conférence de Verena Schäffer-Veenstra sur l'importance du pilotage de projet pour le développement et la pérennisation des quartiers durables, etc.

3.1 Une charte, pour quoi, pour qui, quand, comment,...

En premier lieu, Sylviane précise que le travail réalisé ne constitue pas une charte, ou un modèle de charte à appliquer tel quel : il s'agit d'un *outil d'aide pour l'établissement et la mise en œuvre d'une charte*. Cet outil ne préjuge pas du contenu que doit avoir une charte, mais fournit des idées et exemples desquels s'inspirer – sachant qu'au final, une charte n'intègre que ce sur quoi les différents acteurs concernés sont prêts à s'engager.

Sylviane présente ensuite les grandes lignes de la réflexion menée par les groupes de travail. Celle-ci a d'abord consisté à identifier des catégories-clés d'acteurs, les rôles qu'ils assument, ainsi que les différentes temporalités au gré desquelles les catégories d'acteurs interviennent. La réflexion s'est ensuite développée en fonction de trois grandes thématiques – gouvernance ; bien-vivre social et activités ; gestion durable des ressources – et a permis de préciser « qui peut, à quel titre, s'engager à faire quoi ? ».

Sur cette base, trois tableaux à double entrée ont été réalisés. Ces tableaux font apparaître ce que chaque catégorie d'acteurs peut s'engager à faire à chaque phase temporelle (conception, construction, vie du quartier) et en fonction d'enjeux concrets (habitat, espaces partagés, gestion de l'énergie, mobilité, etc.).

Enfin, Sylviane aborde la question des modalités d'établissement et de mise en œuvre d'une charte. Dans le cadre du développement d'un nouveau quartier, par exemple, l'établissement et la bonne mise en œuvre d'une charte dépendra fortement de l'action et de la mise en place des entités ou processus suivants : direction de projet, ateliers participatifs, permanence de quartier et structure de type « forum » de quartier.

3.2 Gouvernance

Aude évoque les principes retenus comme bases de réflexion en ce qui concerne les enjeux, objectifs ou mesures de gouvernance pouvant être intégrés dans une charte. En faisant référence à des principes de ce type, une charte peut préciser l'esprit qui la caractérise, ainsi que les grandes orientations qualitatives vers lesquelles ses signataires devront tendre. Aude décrit ensuite un des enjeux que la brochure mettra en exergue pour éclairer la thématique de la gouvernance – en l'occurrence « Se donner des moyens ».

A savoir : pour illustrer les grandes thématiques de manière accessible et attractive, la brochure présentera trois enjeux pour chacune d'elles. Ces courtes présentations n'ont pas pour but de donner un éclairage complet sur les thématiques, mais de faire ressortir des aspects méritants particulièrement d'être soulignés. Parallèlement à ces textes, ce sont les tableaux à double entrée encartés dans la brochure qui offriront une vue exhaustive de la réflexion.

3.3 Bien-vivre social et activités

Marie-France présente les principes de la thématique et l'enjeu « Partager des espaces ».

3.4 Gestion durable des ressources

Philippe présente les principes de la thématique et l'enjeu « Mutualiser les ressources, les équipements et les services ».

4. Discussion

Précisions sur la poursuite de la démarche ?

Le groupe de rédaction a pris un premier contact avec les graphistes de l'Eclosoir (qui avaient déjà pris en charge les précédentes brochures). Si l'Assemblée donne son feu vert à la publication, celle-ci pourra être finalisée d'ici début mai et présentée aux Journées des alternatives urbaines (8, 9, 10 mai).

Autres informations : la préface sera rédigée par Mme DuPasquier de l'ARE ; le tirage envisagé pour la brochure est de 1000 exemplaires.

En matière de diffusion : outre la présentation et la promotion de la brochure lors des JAU, il est prévu de procéder comme pour la précédente brochure, à savoir :

- en faire profiter les membres de l'AE,

- en adresser des exemplaires à la Ville de Lausanne, ainsi qu'aux communes vaudoises de plus de 3000 habitants, au Canton et aux entités susceptibles d'être intéressées ou concernées,
- en fonction des opportunités, la faire connaître par le biais de la presse et de la radio.

Les deux premières brochures de l'AE avaient été mises à profit par la Ville de Lausanne, respectivement pour le concours d'urbanisme de l'écoquartier des Plaines-du-Loup (cahier des charges) et pour la définition des modalités et des critères d'attribution des terrains des Plaines-du-Loup.

Outre Lausanne, et à l'exception des communes de Nyon et de Confignon (GE) qui nous ont passé commande d'exemplaires supplémentaires, nous n'avons pas d'élément permettant d'évaluer l'intérêt des autres communes auxquelles nous avons adressé notre dernière brochure.

Une charte ne risque-t-elle pas d'opérer un tri parmi les personnes voulant habiter le quartier, au détriment des objectifs de mixité ?

Une charte, telle qu'on la définit généralement, doit établir des objectifs partagés, vers lesquels les acteurs concernés ont la volonté de tendre. Comme elle suppose un engagement – ce qui constitue la vocation intrinsèque de toute charte –, elle peut agir comme attracteur pour certains et repoussoir pour d'autres.

Le mode participatif de son élaboration signifie néanmoins qu'elle n'intégrera que les éléments sur lesquels les différents acteurs sont prêts à s'engager. Une charte n'est donc pas monolithique. En fonction des dynamiques d'acteurs et des contextes caractérisant les projets de quartier, il s'en suivra des chartes différentes, autant dans leurs effets voulus ou induits en matière de mixité, que par rapport à d'autres enjeux.

Comment l'élaboration d'une charte avant l'arrivée des habitants, donc réalisée par d'autres acteurs, pourrait-elle correctement tenir compte des attentes des futurs habitants ?

Deux principes permettent d'éviter ces écueils. D'une part, une charte doit pouvoir être précisée de manière évolutive. D'autre part, pour certains des enjeux qui concerneront de futurs habitants ou usagers, il s'agit de s'appuyer sur les personnes intéressées à venir habiter ou mener des activités dans les lieux.

On notera que le caractère évolutif d'une charte doit permettre son actualisation, non seulement en phase de développement du quartier, au gré de l'apparition de nouvelles catégories d'acteurs, mais aussi durant la vie du quartier. Durant cette phase, les habitants et autres parties prenantes doivent pouvoir décider de l'actualisation de la charte dans le cadre d'une structure de type « forum » – constituant l'instance de gouvernance participative du quartier.

Il avait été prévu d'avoir un échange avec des professionnels durant la démarche. Cet échange a-t-il eu lieu, et si non, pourquoi ?

Pour avoir un écho de la part de professionnels, nous avons pensé soumettre notre travail à MM. Bernard Matthey (architecte-urbaniste auteur de la charte du quartier des Fiches-Nord) et Marco Weil (paysagiste-urbaniste auteur de la charte pour le quartier des Vergers à Meyrin). Toutefois, à l'automne 2014, nous avons estimé en plénière que le matériel produit demandait encore un travail de synthèse trop important pour être communiqué et discuté. Après cela, le groupe restreint chargé de la rédaction a fait évoluer ce matériel, mais il a jugé que les autres

participants à la démarche seraient sans doute difficiles à remobiliser et que l'échange envisagé n'était pas forcément indispensable pour la finalisation du travail.

Comment la question du suivi d'une charte a-t-elle été précisée ?

La vérification de l'atteinte des objectifs fixés dans une charte, et de son respect, devrait faire partie des missions confiées explicitement à la permanence de quartier.

Alexis souligne l'importance d'un suivi crédible : sans un tel suivi, une charte risque de ne rien être de plus qu'un catalogue de vœux pieux non pris en compte. Par ailleurs, la charte doit être explicite sur les responsabilités de ses signataires et sur son fonctionnement et sa mise en œuvre. La brochure devrait veiller à faire ressortir ces points.

Autres points que l'Assemblée souhaite voir pris en compte :

Yves et Giampiero demande que la mise en œuvre du principe « 1 habitant 1 voix » inclue explicitement les enfants : ces derniers sont l'avenir et nous avons tout à gagner à les former très vite à la culture du vivre ensemble.

Geneviève propose de mettre quelques exemples.

Giampiero pense également utile de bien expliquer qu'une charte est un outil qui peut s'appliquer tout autant aux enjeux de co-conception et de construction qu'à ceux concernant le vivre-ensemble.

Roland évoque l'importance du travail de sensibilisation/formation nécessaire pour aider à la mise en œuvre d'objectifs dépassant le cadre des normes standards (ce qui est le cas des objectifs d'une charte).

Giampiero, appuyé par l'Assemblée, propose de mettre bien en évidence sur la couverture de la brochure sa vocation, non de « guide », mais d'*outil d'aide pour l'établissement et la mise en œuvre d'une charte.*

5. Validation

Par acclamation, l'Assemblée donne son feu vert à la publication par l'AE d'une brochure « VIVONS ENSEMBLE ! », sur la base de ce qui a été présenté ce soir.

6. Divers

Plusieurs membres de l'AE adressent des félicitations appuyées pour le travail réalisé.

Un participant suggère d'inclure les CFF parmi les destinataires de la brochure (les CFF sont en effet un acteur immobilier important).

Giampiero lance l'idée d'une future brochure sur le thème « Créons ensemble une coopérative d'habitants », puis « Construisons ensemble un immeuble ». Alexis suggère une autre idée, lui paraissant importante pour l'avenir de nos villes, qui serait d'aborder l'enjeu de la réhabilitation des quartiers existants.

Points sans rapport avec le travail charte :

- Philippe signale que Hugues Burkhalter a constitué un groupe de réflexion sur les enjeux santé / bien-être dans le futur quartier des Plaines-du-Loup. Ce groupe est ouvert à toute personne intéressée. Ceux qui voudraient le rejoindre peuvent le signaler à Philippe (bureau@ecoquartier.ch) qui fera le lien.
- Régis présente un état de situation relatif à la préparation des JAU. Les personnes disposées à apporter de l'aide bénévole sont bienvenues et peuvent se signaler via staff@alternativesurbaines.ch.

Liste des présences :

<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>
Beaud Valéry	Anglada Christian
Berta Gian Paolo	Burkhalter Hugues
Calloc'h Aude	Grandjean Francine
Chabloz Claude (Mme)	Henchoz Jean-René
Corajoud Geneviève	Margot Antoine
Descartes Véronique	Margot Camille
Domon Eric	Pellet Josette
Gosteli Sylviane	Schaeli Jérémie
Hamou Marie-France	Zucchinetti Antonio
Jaques Chloé	
Jobin Yves	
Joseph Roland	
Le Bourhis Catherine	
Mayer Alexis	
Niederoest Régis	
Pache Alicia	
Paglia Gianluca	
Rochat Olivier	
Rocher Vincent	
Solms Philippe	
Taillard Antoine	
Trezzini Giampiero	
Uffer Filip	
Uffer Josette	
Vandermeir Madeleine	

18.05.2015/PS/VB

Assemblée générale extraordinaire Association écoquartier

1. INTRODUCTION
2. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE
3. LE PROJET DE BROCHURE :
VIVONS ENSEMBLE ! DE LA CHARTE À LA GOUVERNANCE DE QUARTIER
 - *UNE CHARTE, POUR QUOI, POUR QUI, QUAND, COMMENT,...*
 - *GOUVERNANCE*
 - *BIEN-VIVRE SOCIAL ET ACTIVITÉS*
 - *GESTION DURABLE DES RESSOURCES*
4. DISCUSSION, AJUSTEMENTS ÉVENTUELS ET VALIDATION

1. INTRODUCTION

2009 : MÉTAMORPHOSONS!

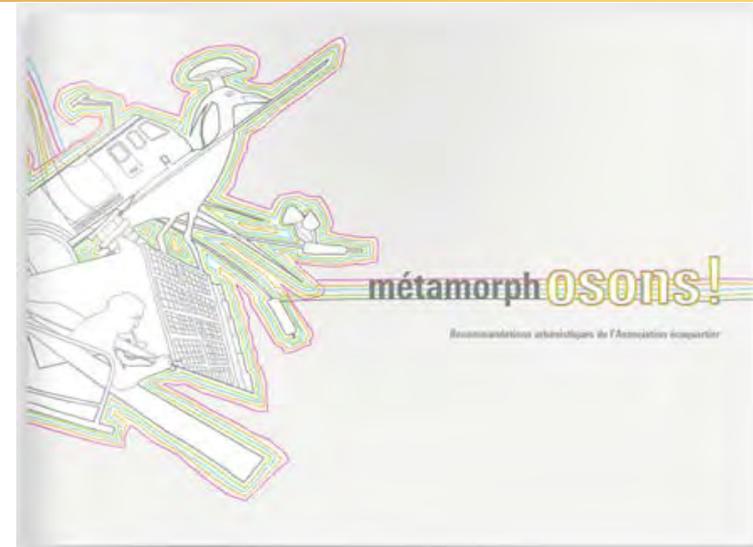
**RECOMMANDATIONS URBANISTIQUES DE
L'ASSOCIATION ÉCOQUARTIER**

2012 : CONSTRUISONS ENSEMBLE!

**RECOMMANDATIONS ET CRITÈRES
D'ATTRIBUTION DES TERRAINS POUR LA
RÉALISATION D'UN ÉCOQUARTIER**

2015 : VIVONS ENSEMBLE!

**DE LA CHARTE À LA GOUVERNANCE DE
QUARTIER**



2. LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

26 PERSONNES LORS DE LA SOIRÉE DE LANCEMENT LE 2 OCTOBRE 2013

LA COMPLEXITÉ ET LA DURÉE

LES SOURCES D'INSPIRATION



3. LE PROJET DE BROCHURE :

UNE CHARTE, POUR QUOI, POUR QUI, QUAND, COMMENT,...

INITIER UNE DÉMARCHE DE CO-CONCEPTION ET D'APPROPRIATION DES LIEUX PAR SES HABITANTS, LAISSER ÉMERGER UNE VISION PARTAGÉE POUR UN LIEU DE VIE ACCUEILLANT ET ANIMÉ ET REDONNER DU POUVOIR LÀ OÙ LA COMPLEXITÉ, LA TECHNICITÉ, L'ÉLOIGNEMENT DES CENTRES DE DÉCISION ET LA PRÉDOMINANCE DE LA PRIVATISATION A RÉDUIT L'HABITANT A UN RÔLE DE CONSOMMATEUR PEU AVISÉ ET SANS RÉEL POUVOIR.

LES PERSONNES OU ENTITÉS INTERVENANT DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'UN QUARTIER SONT MULTIPLES :

- > COLLECTIVITÉ PUBLIQUE,*
- > PROPRIÉTAIRES FONCIERS (PUBLICS OU PRIVÉS),*
- > PROMOTEURS (CONCEPTEURS DES BÂTIMENTS),*
- > ENTREPRISES DE CONSTRUCTION,*
- > PROPRIÉTAIRES DES BÂTIMENTS – GÉRANCES,*
- > HABITANTS ET VOISINAGE,*
- > ENTREPRISES, COMMERCE, SERVICES (INSTALLÉS OU RÉGULIÈREMENT ACTIFS DANS LE QUARTIER),*
- > ASSOCIATIONS CITOYENNES (D'HABITANTS OU DÉVOLUES AUX LOISIRS, ETC.).*

3. LE PROJET DE BROCHURE :

UNE CHARTE, POUR QUOI, POUR QUI, QUAND, COMMENT,...

CES ACTEURS INTERVIENNENT DIFFÉREMMENT SELON LES TROIS TEMPORALITÉS SUIVANTES :

- > CONCEPTION,*
- > CONSTRUCTION,*
- > VIE DE QUARTIER.*

LES ENJEUX SONT TRAITÉS À TRAVERS LES THÈMES SUIVANTS (CHACUN DONNANT LIEU À UN TABLEAU CROISÉ) :

- > GOUVERNANCE,*
- > BIEN-VIVRE SOCIAL ET ACTIVITÉS,*
- > GESTION DURABLE DES RESSOURCES.*

3. LE PROJET DE BROCHURE :



	Collectivités publiques	Principaux acteurs (publics et/ou privés)	Frepreneurs / entrepreneurs des bâtiments	Constructeurs	Propriétaires des bâtiments - gérants	Habitants et voisinage	Entrepreneurs, communes et usagers	Associations d'usagers	
Coopération	<p>Développer une culture interne de la participation</p> <p>Initier une démarche participative le plus en amont possible (concept urbanistique)</p> <p>Créer une structure de gouvernance participative de quartier, composée de tous les acteurs concernés par le processus</p> <p>Mettre à disposition des moyens pour favoriser le processus participatif (fin, personnel, outils, etc.)</p> <p>Initier l'élaboration d'une charte de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Intégrer les habitants et usagers dans la conception des espaces publics et communs</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p> <p>Prévoir les moyens d'assurer un suivi quantitatif et qualitatif de la mise en œuvre des objectifs fixés dans la charte (milieu social, énergie, biodiversité, mobilité, etc.)</p>	<p>Initier une démarche participative ou participer à la démarche existante</p> <p>Créer une structure de gouvernance participative de quartier ou participer à l'existante</p> <p>Mettre à disposition des moyens pour favoriser le processus participatif (fin, personnel, outils, etc.)</p> <p>Initier l'élaboration d'une charte de quartier ou participer à l'élaboration de l'existante</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Intégrer les habitants et usagers dans la conception des espaces publics et communs</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p> <p>Prévoir les moyens d'assurer un suivi quantitatif et qualitatif de la mise en œuvre des objectifs fixés dans la charte (milieu social, énergie, biodiversité, mobilité, etc.)</p>	<p>S'agréer à la collectivité et/ou au propriétaire d'initier une démarche participative, et/ou participer à la démarche existante</p> <p>S'agréer à la collectivité et/ou au propriétaire de créer une structure de gouvernance participative de quartier, et/ou participer à l'existante</p> <p>Mettre à disposition des moyens pour favoriser le processus participatif (fin, personnel, outils, etc.)</p> <p>S'agréer à la collectivité et/ou au propriétaire d'initier l'élaboration d'une charte de quartier, et/ou participer à l'élaboration de l'existante</p> <p>Prévoir des engagements communs avec les habitants et usagers</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p>			<p>Participer à la démarche participative</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Participer à l'élaboration de la charte de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Intégrer des espaces communs conçus par les habitants et usagers</p> <p>Être force de proposition pour la charte participative, la structure de gouvernance du quartier et la charte de quartier</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p>	<p>Participer à la démarche participative</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Participer à l'élaboration de la charte de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Participer à la conception des espaces publics et communs</p> <p>Être force de proposition pour la démarche participative, la structure de gouvernance du quartier, la charte de quartier, et les espaces publics et communs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p>	<p>Participer à la démarche participative</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Participer à l'élaboration de la charte de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Participer à la conception des espaces publics et communs</p> <p>Être force de proposition pour la démarche participative, la structure de gouvernance du quartier, la charte de quartier, et les espaces publics et communs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p>	<p>Participer à la démarche participative</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Participer à l'élaboration de la charte de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Participer à la conception des espaces publics et communs</p> <p>Être force de proposition pour la démarche participative, la structure de gouvernance du quartier, la charte de quartier, et les espaces publics et communs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p>
Construction	<p>Poursuivre la démarche participative en incluant à l'intégration des différents acteurs dans la construction</p> <p>Ouvrir la structure de gouvernance du quartier aux nouveaux acteurs concernés</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier</p> <p>Intégrer les habitants et usagers dans la réalisation des espaces publics</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p> <p>Prévoir les moyens d'assurer un suivi quantitatif et qualitatif de la mise en œuvre des objectifs fixés dans la charte (milieu social, énergie, biodiversité, mobilité, etc.)</p>	<p>Poursuivre la démarche participative en incluant à l'intégration des différents acteurs dans la construction</p> <p>Ouvrir la structure de gouvernance du quartier aux nouveaux acteurs concernés</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier</p> <p>Intégrer les habitants et usagers dans la réalisation des espaces communs</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p> <p>Prévoir les moyens d'assurer un suivi quantitatif et qualitatif de la mise en œuvre des objectifs fixés dans la charte (milieu social, énergie, biodiversité, mobilité, etc.)</p>	<p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p> <p>Prévoir un budget pour la participation dans le cadre des constructions</p> <p>Proposer des mesures de participation dans le cadre des constructions</p> <p>Proposer des formations à l'auto construction (second œuvre, aménagements intérieurs, etc.)</p> <p>Expliquer le déroulement des constructions (permis / vides)</p>	<p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p> <p>Prendre en compte les résultats de la démarche participative</p> <p>Prévoir un budget pour la participation dans le cadre des constructions</p> <p>Proposer des mesures de participation dans le cadre des constructions</p> <p>Proposer ses bonnes pratiques, des émissions à réduire, etc.</p> <p>Proposer des formations à l'auto construction (second œuvre, aménagements intérieurs, etc.)</p> <p>Aider les projets d'auto construction</p> <p>Expliquer le déroulement des constructions (permis / vides)</p>		<p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier et participer à son évolution</p> <p>Mettre en place un mécanisme de financement pour l'entretien des espaces communs</p> <p>Intégrer les habitants et usagers dans l'évolution et l'entretien des espaces communs</p> <p>Être facilitateur, faire office de relais</p> <p>Mettre à disposition de moyens matériels (outils, tables, etc.)</p> <p>Faire de la sensibilisation pour une gestion durable des ressources (électricité, énergie, eau, biodiversité, etc.)</p>	<p>Être force de proposition et/ou participer à ce qui est proposé</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Respecter la charte de quartier</p> <p>Proposer et/ou participer à de l'auto-construction / co construction</p> <p>Participer au financement des espaces communs et des outils de gouvernance participative</p> <p>Proposer et/ou participer à la réalisation des espaces publics et communs</p>	<p>Être force de proposition et/ou participer à ce qui est proposé</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier</p> <p>Proposer et/ou participer à de l'auto-construction / co construction</p> <p>Proposer et/ou participer à la réalisation des espaces publics et communs</p>	<p>Être force de proposition et/ou participer à ce qui est proposé</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier</p> <p>Proposer et/ou participer à de l'auto-construction / co construction</p> <p>Proposer et/ou participer à la réalisation des espaces publics et communs</p>
Vie de quartier	<p>S'assurer de la pérennité de la structure de gouvernance du quartier (y.c. fin, personnel, etc.)</p> <p>Faire évoluer la charte de quartier avec la participation des habitants et usagers</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier et participer à son évolution</p> <p>Assurer un suivi quantitatif et qualitatif de la mise en œuvre des objectifs fixés dans la charte (milieu social, énergie, biodiversité, mobilité, etc.)</p> <p>Intégrer les habitants et usagers dans l'évolution et l'entretien des espaces publics</p> <p>Faire de la sensibilisation pour une gestion durable des ressources (électricité, énergie, eau, biodiversité, etc.)</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p>	<p>S'assurer de la pérennité de la structure de gouvernance du quartier (y.c. fin, personnel, etc.)</p> <p>Faire évoluer la charte de quartier avec la participation des habitants et usagers</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier et participer à son évolution</p> <p>Assurer un suivi quantitatif et qualitatif de la mise en œuvre des objectifs fixés dans la charte (milieu social, énergie, biodiversité, mobilité, etc.)</p> <p>Intégrer les habitants et usagers dans l'évolution et l'entretien des espaces communs</p> <p>Faire de la sensibilisation pour une gestion durable des ressources (électricité, énergie, eau, biodiversité, etc.)</p> <p>Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs</p>			<p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier et participer à son évolution</p> <p>Mettre en place un mécanisme de financement pour l'entretien des espaces communs</p> <p>Intégrer les habitants et usagers dans l'évolution et l'entretien des espaces communs</p> <p>Être facilitateur, faire office de relais</p> <p>Mettre à disposition de moyens matériels (outils, tables, etc.)</p> <p>Faire de la sensibilisation pour une gestion durable des ressources (électricité, énergie, eau, biodiversité, etc.)</p>	<p>Être force de proposition et/ou participer à ce qui est proposé</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Respecter la charte de quartier et participer à son évolution</p> <p>Participer au financement des espaces communs et des outils de gouvernance participative</p> <p>Proposer et/ou participer à l'évolution et à l'entretien des espaces publics et communs</p> <p>Participer à la vie du quartier</p>	<p>Être force de proposition et/ou participer à ce qui est proposé</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier et participer à son évolution</p> <p>Participer au financement des espaces communs et des outils de gouvernance participative</p> <p>Proposer et/ou participer à l'évolution et à l'entretien des espaces publics et communs</p> <p>Participer à la vie du quartier</p>	<p>Être force de proposition et/ou participer à ce qui est proposé</p> <p>Participer à la structure de gouvernance participative de quartier</p> <p>Adhérer à la charte de quartier</p> <p>Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier</p> <p>Proposer et/ou participer à de l'auto-construction / co construction</p> <p>Proposer et/ou participer à la réalisation des espaces publics et communs</p>	

3. LE PROJET DE BROCHURE :



	Collectivités publiques	Propriétaires fonciers (publics et/ou privés)	Frameteurs - managers des bâtiments	Constructeurs	Propriétaires des bâtiments - gérants	Habitants et voisinage	Entrepreneurs, commerces et services	Associations citoyennes
	<ul style="list-style-type: none"> Développer une culture interne de la participation Initier une démarche participative la plus en amont possible (concept urbanistique) Créer une structure de gouvernance participative du quartier, composée de tous les acteurs concernés par le processus 	<ul style="list-style-type: none"> Initier une démarche participative ou participer à la démarche existante Créer une structure de gouvernance participative du quartier ou participer à l'existant Mettre à disposition des moyens pour favoriser le processus participatif (flux, personnel, outils) 	<ul style="list-style-type: none"> S'engager à la collectivité et/ou au propriétaire d'initier une démarche participative, et/ou participer à la démarche existante S'engager à la collectivité et/ou au propriétaire de créer une structure de gouvernance participative du quartier, et/ou participer à l'existant 		<ul style="list-style-type: none"> Participer à la démarche participative Participer à la structure de gouvernance participative du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la démarche participative Participer à la structure de gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la démarche participative Participer à la structure de gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la démarche participative Participer à la structure de gouvernance

	Collectivités publiques	Habitants et voisinage
Vie de quartier	<ul style="list-style-type: none"> S'assurer de la pérennité de la structure de gouvernance du quartier (y.c. lieu, personnel, etc.) Faire évoluer la charte de quartier avec la participation des habitants et usagers Respecter et s'engager à faire respecter la charte de quartier et participer à son évolution Assurer un suivi quantitatif et qualitatif de la mise en oeuvre des objectifs fixés dans la charte (mixité sociale, énergie, biodiversité, mobilité, etc.) Intégrer les habitants et usagers dans l'évolution et l'entretien des espaces publics Faire de la sensibilisation pour une gestion durable des ressources (déchets, énergie, eau, biodiversité, etc.) Faciliter et intégrer les démarches volontaires venant des autres acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> Etre force de proposition et/ou participer à ce qui est proposé Participer à la structure de gouvernance participative du quartier Adhérer à la charte de quartier Respecter la charte de quartier et participer à son évolution Participer au financement des espaces communs et des outils de gouvernance participative Proposer et/ou participer à l'évolution et à l'entretien des espaces publics et communs Participer à la vie du quartier

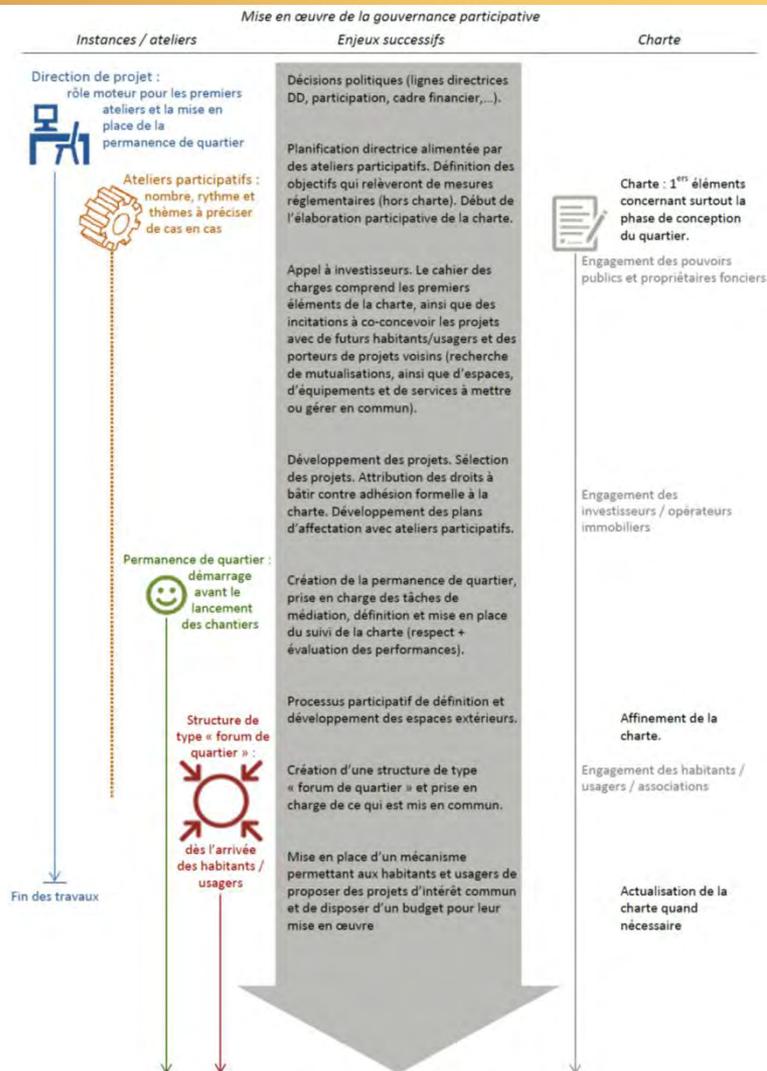
3. LE PROJET DE BROCHURE :

UNE CHARTE, POUR QUOI, POUR QUI, QUAND, COMMENT,...

ET DE LA CHARTE À LA GOUVERNANCE, PAR OÙ FAUDRAIT-IL AMORCER LE PROCESSUS ?

ÉLÉMENTS DÉTERMINANTS:

- > **DIRECTION DE PROJET,**
- > **ATELIERS PARTICIPATIFS,**
- > **CHARTRE ÉVOLUTIVE,**
- > **PERMANENCE DE QUARTIER,**
- > **STRUCTURE DE TYPE «FORUM DE QUARTIER».**



3. LE PROJET DE BROCHURE :

GOUVERNANCE / PRINCIPES

1. ***FONDER LA DURABILITÉ DU QUARTIER SUR L'ADHÉSION DE TOUS LES ACTEURS CONCERNÉS À UNE CHARTE AMBITIEUSE - CELA DURANT TOUT SON CYCLE DE VIE : CONCEPTION, CONSTRUCTION ET VIE DE QUARTIER***
2. ***DÉFINIR ET FAIRE ÉVOLUER LA CHARTE DE QUARTIER DE MANIÈRE PARTICIPATIVE, ET VEILLER À SON SUIVI***
3. ***RENDRE POSSIBLE LA PARTICIPATION DE TOUS AUX RÉFLEXIONS ET DÉCISIONS CONCERNANT LE QUARTIER, À CHAQUE ÉTAPE DE SON CYCLE DE VIE***
4. ***CONCRÉTISER LA GOUVERNANCE DE QUARTIER PAR UNE INSTANCE DE TYPE « FORUM » DE QUARTIER***
5. ***DOTER L'INSTANCE DE QUARTIER DES MOYENS NÉCESSAIRES À SON ACTION : LIEU, PERSONNE FAISANT OFFICE DE FACILITATEUR, COFINANCEMENT, ETC.***
6. ***INTÉGRER LES HABITANTS ET USAGERS DANS LA CONCEPTION, LA RÉALISATION ET L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS ET COMMUNS***
7. ***ASSURER UN MÉCANISME DE BUDGET PARTICIPATIF POUR LES PROJETS D'INTÉRÊT COMMUN ÉMANANT DES HABITANTS ET USAGERS***

3. LE PROJET DE BROCHURE :

GOUVERNANCE / POINTS MIS EN EXERGUE

1 HABITANT 1 VOIX

SE DONNER DES MOYENS

S'APPROPRIER LES LIEUX

SE DONNER DES MOYENS

AFIN DE RENDRE POSSIBLE LA PRISE EN CONSIDÉRATION DES IDÉES DE TOUS, DE FAIRE VIVRE LE QUARTIER ET D'ASSURER UN SUIVI DE SES PERFORMANCES DANS LA DURÉE, DES RESSOURCES, AUSSI BIEN FINANCIÈRES QUE MATÉRIELLES ET HUMAINES SONT NÉCESSAIRES. IDÉALEMENT, CELLES-CI DOIVENT ÊTRE PRÉVUES DÈS LA PHASE DE CONCEPTION DU PROJET.

DES LIEUX DÉDIÉS DOIVENT EXISTER, COMME PAR EXEMPLE UNE MAISON DE QUARTIER OU DES ESPACES OUVERTS ACCESSIBLES ET ÉVOLUTIFS.

UN BUDGET DOIT ÊTRE PRÉVU, IL PEUT CONJUGUER UN COFINANCEMENT DES HABITANTS ET DES CONTRIBUTIONS COMMUNALES, PAR EXEMPLE.

UNE STRUCTURE DE TYPE « FORUM » DOIT PERMETTRE LE DIALOGUE ENTRE LES PARTIES PRENANTES, ACCOMPAGNÉES PAR UN ANIMATEUR DE QUARTIER OU UN FACILITATEUR.

LA COMMUNICATION ET LA FORMATION ENVIRONNEMENTALE DÉVELOPPENT LES CONNAISSANCES DES ACTEURS.

3. LE PROJET DE BROCHURE :

BIEN-VIVRE SOCIAL ET ACTIVITÉS / PRINCIPES

1. *FAVORISER LA DIVERSITÉ SOCIALE, GÉNÉRATIONNELLE ET CULTURELLE*
2. *GARANTIR UN ACCÈS ÉQUITABLE AU LOGEMENT*
3. *PRÉVOIR SUFFISAMMENT D'ESPACES PUBLICS ET COMMUNS*
4. *VISER DES QUALITÉS D'USAGE OPTIMALES POUR LE BÂTI ET LES ESPACES EXTÉRIEURS*
5. *FAVORISER LA CONVIVIALITÉ, LE PARTAGE ET LA SOLIDARITÉ*
6. *PROTÉGER LES HABITANTS ET USAGERS CONTRE LES RISQUES D'ÉVICTION*
7. *FAVORISER LA MIXITÉ FONCTIONNELLE*
8. *ASSURER LA PRÉSENCE DE SERVICES DE BASE, TELS QUE COMMERCES DE PROXIMITÉ, CAFÉS, SANTÉ, PETITE ENFANCE, POSTE, ETC.*
9. *FAVORISER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ, LES CIRCUITS COURTS ET LES EMPLOIS DE SOLIDARITÉ*
10. *ASSURER DES ESPACES POUR DES ACTIVITÉS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES, MÊME PEU OU PAS RENTABLES*
11. *ASSURER DES ESPACES POUR DES ACTIVITÉS LUDIQUES, CULTURELLES, ARTISTIQUES ET SPORTIVES*
12. *INCITER LES ENTREPRISES À S'ENGAGER EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE*

3. LE PROJET DE BROCHURE :

BIEN-VIVRE SOCIAL ET ACTIVITÉS / POINTS MIS EN EXERGUE

UN QUARTIER ACCUEILLANT ET ANIMÉ

PARTAGER DES ESPACES

AGIR ENSEMBLE

PARTAGER DES ESPACES

DES ESPACES PARTAGÉS ACCUEILLANT SONT ESSENTIELS À TOUTE VIE DE QUARTIER RÉUSSIE. LES HABITANTS ET ACTEURS CONCERNÉS DOIVENT POUVOIR PARTICIPER À LEUR CONCEPTION, LEUR ÉVOLUTION ET EN PARTAGER LA GESTION.

UN RÉSEAU DENSE DE CHEMINS ET PASSAGES RELIANT LES DIVERS LIEUX DE RENCONTRES TELS QUE PLACES DE JEUX, MAISON DE QUARTIER, PROMENADES OMBRAGÉES, TERRAINS DE LOISIRS, JARDINS PARTAGÉS, PIÈCES D'EAU, CONTRIBUE À UN SENTIMENT DE LIBERTÉ ET D'APPARTENANCE AU LIEU.

POURTANT, IL EST BON DE NE PAS TOUT PLANIFIER MAIS DE GARDER DES ESPACES LIBRES, QUI POURRONT RESTER EN FRICHE ET SERVIR À DE FUTURS PROJETS.

CERTAINS REZ-DE-CHAUSSÉE, PRIS EN CHARGE PAR EXEMPLE PAR DES ASSOCIATIONS D'HABITANTS, OFFRENT DES LIEUX DE PARTAGES OUVERTS SUR L'ESPACE PUBLIC OU COMMUN, TELS QUE DES ATELIERS DE BRICOLAGE AVEC MISE EN COMMUN DU MATÉRIEL ET ÉCHANGES DE COMPÉTENCE, DES SALONS-LAVOIRS ET DES CAFÉS THÉMATIQUES.

3. LE PROJET DE BROCHURE :

GESTION DURABLE DES RESSOURCES / PRINCIPES

1. *RATIONALISER LES BESOINS EN RESSOURCES*
2. *EXPLORER TOUTES LES VOIES POSSIBLES DE MUTUALISATION DES RESSOURCES, ÉQUIPEMENTS ET SERVICES*
3. *FAIRE ÉVOLUER LES CONNAISSANCES ET LES COMPORTEMENTS*
4. *FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LOCALES, AINSI QUE LES MATÉRIAUX ÉCOLOGIQUES ET LOCAUX*
5. *VISER LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DES BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES*
6. *PENSER L'EXPLOITATION ET L'ENTRETIEN DANS LA DURÉE, NOTAMMENT PAR DES PROCÉDÉS CONSTRUCTIFS SIMPLES ET FLEXIBLES*
7. *MINIMISER LES IMPACTS POLLUANTS ET LES NUISANCES*
8. *S'INSÉRER DANS LES RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES ET VISER LA QUALITÉ ÉCOLOGIQUE DES ESPACES OUVERTS ET DU CYCLE DE L'EAU*
9. *DIMINUER LA PRODUCTION DE DÉCHETS, AMÉLIORER LA RÉUTILISATION ET LE RECYCLAGE*
10. *DIMINUER LA DÉPENDANCE AUX TRANSPORTS INDIVIDUELS MOTORISÉS ET FAVORISER LES PIÉTONS, LE VÉLO ET LES TRANSPORTS PUBLICS*

3. LE PROJET DE BROCHURE :

GESTION DURABLE DES RESSOURCES / POINTS MIS EN EXERGUE

S'INSÉRER DANS LES RÉSEAUX

FAVORISER LA PROXIMITÉ

MUTUALISER LES RESSOURCES, LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES

MUTUALISER LES RESSOURCES, LES ÉQUIPEMENTS ET LES SERVICES

EN MATIÈRE DE DURABILITÉ, UNE FORTE MARGE DE PROGRESSION RÉSIDE DANS L'ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS. IL S'AGIT NON SEULEMENT DE MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS INDIVIDUELLES, MAIS AUSSI DE DÉVELOPPER LES MUTUALISATIONS, COOPÉRATIONS ET RECHERCHES DE COMPLÉMENTARITÉS. À CET ÉGARD DE NOMBREUSES PISTES EXISTENT :

- LA MISE EN RÉSEAU DE BÂTIMENTS REND POSSIBLE UNE GESTION OPTIMISÉE DE LA CHALEUR ET DE L'ÉNERGIE.*
- LA PRISE EN COMPTE DES BESOINS ET SOUHAITS À L'ÉCHELLE DE BÂTIMENTS OU DU QUARTIER PERMET DES SOLUTIONS AVANTAGEUSES EN TERMES D'UTILISATION DE L'ESPACE, DE DIVERSIFICATION DES AFFECTATIONS ET DE RATIONALISATION DES COÛTS. AINSI, LE PARTAGE DE LOCAUX DOIT ÊTRE PROMU, NOTAMMENT POUR LE CO-WORKING, L'HÉBERGEMENT D'INVITÉS ET LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE LOISIR.*
- LA MUTUALISATION DES ESPACES, LA MISE EN COMMUN DE BIENS ET D'ÉQUIPEMENTS, LA GESTION CONCERTÉE DES PROBLÉMATIQUES D'ENTRETIEN OU LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTO-PARTAGE SONT AUSSI DES OPTIONS À FAVORISER.*

4. DISCUSSION ET VALIDATION

DISCUSSION

AJUSTEMENTS ÉVENTUELS

VALIDATION



Pour un écoquartier digne de ce nom...